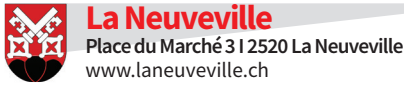


Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune Municipale De La Neuveville

Elections Municipales A La Mairie

2^e Tour De Scrutin Du 24 Novembre 2024
Instructions De Vote

Système majoritaire: Mairie

L'élection du/de la maire se déroulera selon le système majoritaire. Les électeurs et les électrices peuvent utiliser soit le **bulletin officiel** reçu avec la carte de légitimation, soit un **bulletin non officiel imprimé par un parti**. Le cumul n'est pas autorisé. Est élu ou élue le candidat ou la candidate qui obtient la majorité absolue. En cas de ballottage, le Conseil municipal ordonne un deuxième tour de scrutin.

Nullité du vote

- Lors du vote aux urnes, les bulletins non timbrés par le bureau électoral ne sont pas pris en considération.
- Les bulletins timbrés sont nuls
 - s'ils ne proviennent pas du jeu de bulletins officiels et non officiels établi par l'administration communale
 - s'ils sont remplis ou modifiés autrement qu'à la main par l'électeur ou l'électrice (pas de copies ni de collages autorisés)
 - s'ils n'expriment pas clairement la volonté de l'électeur ou de l'électrice
 - s'ils contiennent des remarques portant atteinte à l'honneur
 - s'ils sont marqués de signes
 - s'ils contiennent la dénomination ou le numéro d'ordre d'une liste électorale, mais aucun nom de candidat ou candidate
 - s'ils contiennent un nombre de noms supérieur à un seul candidat
- Le vote par correspondance est nul si
 - le bulletin n'est pas placé dans l'enveloppe-réponse officielle fermée
 - la carte de légitimation ne porte pas la signature manuscrite de l'électeur ou de l'électrice
 - l'enveloppe-réponse contient plus d'une carte de légitimation
 - l'enveloppe-réponse parvient à la commune après le délai fixé
 - l'enveloppe-réponse ou l'enveloppe de vote contient deux ou plusieurs bulletins remplis différemment
- Cas particulier
 - Si l'enveloppe-réponse ou l'enveloppe de vote contient plusieurs bulletins remplis de manière identique, seul un de ces bulletins est valable.

Chancellerie Municipale

Commune Municipale De La Neuveville

Publication

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 24 novembre 2024 pour se prononcer sur l'objet suivant:

**ÉLECTION MUNICIPALE POUR
LE SIÈGE DE MAIRE
(2^e tour de scrutin)**

pour une nouvelle période administrative de quatre ans 2025 - 2028.

Le scrutin sera ouvert:

dimanche 24 novembre 2024 de 10 h. à 12 h.

dans les locaux de l'Administration communale,

place du Marché 3, La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 24 novembre 2024 de 10 h. à 12 h., dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL:

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. **Le samedi précédant le jour de l'élection, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard.** Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

Commune Municipale De La Neuveville

Publication

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 24 novembre 2024 pour se prononcer sur les objets suivants:

VOTATION FÉDÉRALE

- Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur « l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales » ?
- Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: sous-location) ?
- Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: résiliation pour besoin propre) ?
- Acceptez-vous la modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations) ?

Le scrutin sera ouvert:

dimanche 24 novembre 2024 de 10 h. à 12 h. dans les locaux de l'Administration communale, place du Marché 3, La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 24 novembre 2024 de 10 h à 12 h, dans le bâtiment N° 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

Rappel:

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. **Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard.** Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

La Municipalité de La Neuveville recherche pour son service social régional un ou une:

ASSISTANT/E SOCIAL/E à 50 %

Type de contrat: contrat à durée déterminée d'une année

Entrée en fonction: dès que possible

Votre mission:

Vous évalueriez et analyserez la situation des personnes sollicitant le service social régional La Neuveville. Vous mettrez en place des projets d'accompagnement et d'intégration en vue de promouvoir l'autonomie des bénéficiaires de l'aide sociale. Vous fournirez un accompagnement social, une assistance financière et

administrative aux bénéficiaires afin de les aider à réaliser diverses démarches dans le cadre de mandats dans le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Votre profil:

Vous disposez d'un diplôme d'assistant/e social/e ou d'une formation jugée équivalente. Vous êtes capable d'assumer et de gérer des situations de stress lourdes et conflictuelles. Vous maîtrisez la langue française. De bonnes connaissances de la langue allemande seraient un atout. Vous bénéficiez d'un permis de conduire. Vous êtes de nationalité suisse ou détenez un permis d'établissement (C).

Traitement: Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations: Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. Taratra Ramarokoto, responsable du service social régional, par téléphone: 032/752.10.20 ou par courriel: taratra.ramarokoto@neuveville.ch.

Intéressé/e? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes avec la mention « ASSISTANT/E SOCIAL/E » au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 30 novembre 2024, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard du casier judiciaire et l'extrait du registre des poursuites seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, novembre 2024

Le Conseil municipal

Votation fédérale et élection municipale (2^e tour à la mairie) du 24 novembre 2024

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit:

Président: M. PRONGUÉ François

Vice-présidente: M^{me} MACABREY Laurence

Membres

M ^{mes}	MM.
GURTNER Rebekka	HARSCH Nicolas
ISAKOVIC Belma	HÜGLI Eric
JAUSLIN Carlyne	JEANMONOD Luc
KELLER LIECHTI Babette	KOSOWYCZ Sven
MÜLLER Maryse	KREBS Pascal
	KURTH Quentin
	LACHAT Romain
	MÜLLER Daniel

Course des Pavés 2024

La 29^e édition de la Course des Pavés se déroulera le **samedi 30 novembre 2024 dès 9h45**. Les piétons, automobilistes et autres usagers de la route sont priés de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place.

Pour le bon déroulement de la manifestation, le parcage des voitures sur la Place de la Liberté ainsi que la Place du Marché ne sera plus autorisé dès le **jeudi 28 novembre 2024 à 7h00 jusqu'au dimanche 1^{er} décembre 2024 à midi** pour la Place de la Liberté et jusqu'au **lundi 2 décembre** pour la Place du Marché. Les motards sont également priés de ne pas laisser leurs motos à la place du Marché (devant la tour de Rive).

Le **samedi 30 novembre 2024 dès 8h00 et ce jusqu'au dimanche matin 8h00**, les rues Beauregard, de l'Hôpital, du Collège, du Marché et du Port, la Grand-Rue, l'Avenue des Collonges ainsi

que les places de La Liberté et du Marché seront interdites à la circulation.

La route cantonale sera également fermée à la circulation entre 9h30 et 20h00. Une déviation sera mise en place. Nous invitons les usagers de la route à se référer à la déviation. Ceci pour garantir une sécurité optimale aux plus ou moins 1'700 coureurs qui feront le tour de la fontaine du haut de la Rue du Marché, encouragés par un magnifique public qui sera présent pour encourager ces sportifs émérites.

De plus, entre 10h55 et 11h15 la route du Château et les Prés-Guëtins seront fermés à la circulation pour le passage des coureurs de la course du Trail de 7 lieues (24 km de La Neuveville au Plateau de Diesse et retour), soit près de 700 personnes. Une signalisation sera installée et des commissaires sécuriseront les intersections. Cependant, certaines sorties de garages ne seront pas barrées. Nous prions donc les usagers de faire preuve de patience et de prudence. L'arrivée des coureurs du Trail de 7 Lieues est prévue entre 12h30 et 14h00. Une perturbation du trafic est prévue sur le sentier des Scouts, lors de la traversée de la route cantonale et du chemin des Vergers.

Vu le nombre croissant de concurrents et les places de stationnement limitées, nous encourageons les coureurs et les bénévoles qui le peuvent, à utiliser les transports publics et les neuvevillois à laisser leur véhicule à la maison. Toutes les informations sur la course: www.course-des-paves.ch

Concernant les arrêts pour les cars postaux de la ligne 132, du vendredi 29.11.2024 à partir de 8h00 au dimanche 01.12.2024 à 23h00, l'arrêt sera transféré et aménagé à la route de Neuchâtel devant la banque Raiffeisen. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au 058 386 47 93 ou infrastrukturbern@postauto.ch.

Nous souhaitons à toutes les participantes et tous les participants une bonne course.

Police administrative La Neuveville



Plateau de Diesse

La Chaîne 2 | 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2024 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 11h30	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 - 2515 Prêles
Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch
Téléphone: 032 315 70 70
Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2024, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	23.12.24	02.01.25	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts

Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3^e trimestre 2024

Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal

« Le Battoir », entre 11h et 11h45

Prêles: A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

23 novembre, 7 décembre, 21 décembre

L'administration communale

A la découverte des hirondelles au détour d'un chemin

Graines de chercheurs est un projet d'éducation en vue du développement durable proposé par le Parc régional Chasseral et ses partenaires depuis 2010. Chaque année scolaire, une vingtaine de classes y participe. Pendant l'année scolaire 2023-2024, les élèves de la classe de 4^e du collège des Joncs ont exploré le monde des hirondelles. Ils vous proposent d'en apprendre davantage au sujet de cet oiseau migrateur au fil d'une balade qui vous emmènera du verger du collège à la place de pique-nique du stand de tir de Prêles en passant par le village.

Cette balade, accessible à tous, sera installée du 4 au 25 novembre 2024. Le plan de la balade sera affiché sur le tuteur de l'un des arbres du verger du collège des Joncs. Bonne visite à toutes et tous.

Laetitia Boner, enseignante

Commune Mixte De Plateau De Diesse
Aux Ayants Droit De Vote En Matière Communale

Convocation

à l'Assemblée communale du mardi 17 décembre 2024 à 19h30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Budgets 2025

a) Introduction

b) Présentation et approbation du budget 2025 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

c) Présentation et approbation du budget 2025 de la Communauté scolaire du Collège de district de La Neuveville

d) Présentation et approbation du budget 2025 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)

e) Présentation et approbation du budget communal 2025 basé sur une quotité d'impôts (inchangée à 1.85), une taxe immobilière (inchangée à 1.3%), une taxe des chiens (inchangée: village Fr. 80.00 / campagne Fr. 50.00), une vignette verte (inchangée à Fr. 80.00).

2. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 880'000.00 pour l'assainissement de la chaussée et des conduites, secteur Milieu du Village à Prêles

a) Présentation du projet

b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 880'000.00 pour l'assainissement de la chaussée et des conduites, secteur Milieu du Village à Prêles

3. Demande d'autorisation d'une dépense de CHF 95'000.00 pour l'assainissement

de la ventilation du restaurant du Cheval Blanc, Lamboing

a) Présentation du projet

b) Approbation de la demande d'autorisation d'une dépense de CHF 95'000.00 pour l'assainissement de la ventilation du restaurant du Cheval Blanc, Lamboing

4. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 79'000.00 pour le transfert des données informatiques dans le projet « Charte 2025 » du Service électrique de Lamboing (SEL)

a) Présentation du projet

b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 79'000.00 pour le transfert des données informatiques dans le projet « Charte 2025 » du Service électrique de Lamboing (SEL)

5. Approbation d'une dépense périodique de CHF 45'000.00 pour la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire pour les communautés scolaires du Collège de district et du Plateau de Diesse.

a) Présentation du projet

b) Approbation d'une dépense périodique de CHF 45'000.00 pour la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire pour les communautés scolaires du Collège de district et du Plateau de Diesse.

6. Assermentation de deux nouveaux collaborateurs

a) Promesses solennelles de MM. Gaël Schneider et Tashim Schneider, collaborateurs au service de la voirie.

7. Informations du Conseil communal

8. Divers et imprévus

Informations:

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés consultation publique au bureau communal 30 jours avant l'Assemblée communale appelée à en délibérer, soit du 15 novembre au 17 décembre 2024 et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale:

- Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif communal. Un recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art. 32 LPJA).

Prêles, le 15 novembre 2024

Commission des Finances

Recherche d'un membre dès le 1.1.2025

Etes-vous intéressé.e à participer de manière active à la vie communale? À nous aider à relever le défi de garder notre commune socialement et fiscalement attractive?

Alors envoyez votre candidature et motivation par courriel jusqu'au 30 novembre 2024 à info@leplateaudediesse.ch. L'administration communale et le responsable du dicastère se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations au 032 315 27 53.

Le Conseil communal

Commune mixte de Plateau de Diesse

Recherche d'un membre pour la commission scolaire du collège de district de La Neuveville

Suite à la démission d'un membre de la commission scolaire du collège de district de La Neuveville, nous sommes à la recherche, pour le 01.01.2025, d'une personne motivée et prête à s'engager pour la collectivité.

Commission scolaire du collège de district de La Neuveville - 3 délégués

Les personnes intéressées voudront bien faire acte de candidature, soit par courrier à l'adresse de l'administration communale (La Chaîne 2, 2515 Prêles), soit par courriel à l'adresse info@leplateaudediesse.ch.

Elles pourront également obtenir tout renseignement complémentaire en appelant le 032 315 70 70.

Nous les en remercions d'avance vivement.

Prêles, le 15 novembre 2024

Le Conseil communal

Commune mixte de Plateau de Diesse

Recherche d'un membre pour la commission scolaire du Plateau de Diesse

Suite à la démission d'un membre de la commission scolaire du Plateau de Diesse, nous sommes à la recherche de suite, d'une personne motivée et prête à s'engager pour la collectivité.

Commission scolaire du Plateau de Diesse - 4 délégués

Les personnes intéressées voudront bien faire acte de candidature, soit par courrier à l'adresse de l'administration communale (La Chaîne 2, 2515 Prêles), soit par courriel à l'adresse info@leplateaudediesse.ch.

Elles pourront également obtenir tout renseignement complémentaire en appelant le 032 315 70 70.

Nous les en remercions d'avance vivement.

Prêles, le 15 novembre 2024

Le Conseil communal

Dernier rappel

Taille des haies, buissons et cultures agricoles pour la saison hivernale

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes:

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates RAPIDEMENT avant les premières neiges.

Si le nécessaire ne devait pas être fait, la commune se réserve le droit d'effectuer le travail par substitution.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration.

L'administration communale

Requérants d'asile au Twannberg

Le canton de Berne, en collaboration avec la Croix-Rouge suisse, prévoit d'installer au Twannberg, commune de Douanne, un centre d'hébergement collectif pour les réfugiés avec droit de séjour. Ce centre, qui sera progressivement mis en service à compter de janvier prochain, accueillera un maximum de 175 personnes.

Dans l'optique de présenter ce projet à la population, une séance d'information est prévue le

- Mercredi 4 décembre 2024, 19 h 30, au Battoir de Diesse

Les participants auront ainsi l'occasion de poser toutes leurs questions aux principaux intéressés.

Prêles, le 22 novembre 2024

Le Conseil communal

eBill – sûr, simple et écologique

Vous avez, dès à présent, la possibilité de recevoir électroniquement les factures directement dans votre espace bancaire.

Inscrivez-vous depuis votre e-banking, sous la rubrique e-bill. Dans la liste des fournisseurs, vous nous trouvez sous: Commune mixte de Plateau de Diesse.

L'administration communale

Analyses de l'eau potable

En date du 4 novembre dernier, le service d'inspection de l'eau potable du canton de Berne a prélevé 3 échantillons d'eau dans notre réseau de distribution communal, soit:

Diesse

- Shop Dänzer, lave-mains comptoir

Prêles

- Fontaine milieu du village (Côté Lamboing)

Lamboing

- Fontaine centre du village

Le but de ces contrôles était la vérification des exigences légales posées à l'eau potable.

Échantillon n° 168057: Diesse / 12102, Diesse, réseau de distribution, Shop Dänzer, Rte de Lamboing 24, lave-mains comptoir

Température au moment du prélèvement	12,9 °C
Critères d'analyse	Qualité microbiologique Qualité physique et chimique
Analysé microbiologiquement le	05.11.2024

Résultats d'analyse et appréciation

L'échantillon était en règle au regard des critères mentionnés.

Échantillon n° 168058: Prêles / 12202, Prêles, réseau de distribution, Fontaine milieu du Village (Côté Lamboing)

Température au moment du prélèvement	12,2 °C
Critères d'analyse	Qualité microbiologique Qualité physique et chimique
Analysé microbiologiquement le	05.11.2024

Résultats d'analyse et appréciation

L'échantillon était en règle au regard des critères mentionnés.

Échantillon n° 168059: Lamboing / 12008, Lamboing, réseau de distribution, Fontaine centre de village

Température au moment du prélèvement	12,0 °C
Critères d'analyse	Qualité microbiologique Qualité physique et chimique
Analysé microbiologiquement le	05.11.2024

Résultats d'analyse et appréciation

L'échantillon était en règle au regard des critères mentionnés.

Séance d'information à la population

Réaménagement de la route cantonale «Arrêts de bus à l'École et la halle des Joncs»

Une séance d'information aura lieu le 10 décembre 2024 à 19h30 au Battoir de Diesse.

Lors de cette rencontre, le projet sera présenté à la population par l'Office des Ponts et Chaussées et la commune. Des questions pourront être posées.

Prêles, le 22 novembre 2024

Le Conseil communal

Souper de Noël

11 décembre 2024 / 16 h / Battoir de Diesse

Chères et Chers Aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse, nous avons le plaisir de vous convier pour le repas de Noël qui aura lieu le 11 décembre 2024 à 16h au Battoir de Diesse.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au vendredi 6 décembre 2024 au plus tard.

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent le signifier au moment de leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire:

- Par téléphone: 032/ 315 70 70

- Par email: info@leplateaudediesse.ch

- Au guichet de la commune

- Par courrier: La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au service de transport de la Croix-Rouge (réservation du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de novembre.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Objets trouvés

Vous trouverez les photos des objets trouvés sur notre site internet sous l'onglet «Guichet virtuel» puis «Objets trouvés».

Si d'aventure un des objets vous appartient, c'est très volontiers que nous vous le rendrons. Pour ce faire, il suffira de passer au guichet de notre administration et nous vous le restituons après les vérifications d'usage.

https://www.leplateaudediesse.ch/guichet_virtuel/objets_trouves



Votations Fédérales - Dimanche 24.11.24

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le dimanche 24 novembre au bureau de vote de 10h à 12h.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

ATTENTION:

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte!
2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence: M. Frédéric Racine

Administration: M^{me} Catherine Rossetti

Bureau de vote: Dimanche 24 novembre 2024 de 9h45 à 12h

Membres: M. Steve Käser

M^{me} Chantal Le Boul'ch

Suppléante: M^{me} Roxane Lehmann**Bureau de dépouillement****Dimanche 24 novembre 2024 dès 10h**

Membres: M. Daniel Krähenmann

M. Lucien Lack

M. Patric Keller

M^{me} Laurence LeborneM^{me} Marietta Kinkio-MartinezM^{me} Mendy Leuenberger

Suppléant: M. Christophe Lecomte

L'administration communale

**Nods**Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch**Horaire de la déchetterie**

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit:

NovembreLundi 25 8h à 12h
Samedi 30 8h à 12h**Décembre**

Lundi 2 8h à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.
Administration Communale**STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS**

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 23 novembre de 9h30 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Avis de construction

Requérant: Cédric Brühlhart, Ruelle des Pommiers 1, 2518 Nods

Auteur du projet: Max Basler, Bachstrasse 15, 5000 Aarau

Propriétaire foncier: Cédric Brühlhart, Ruelle des Pommiers 1, 2518 Nods

Projet: Construction d'une nouvelle terrasse au 2^e étage sur RF 149 du ban de Nods, Ruelle des Pommiers 1, 2518 Nods

Zone: Zone Village ancien (VA)

Dérogação: Aucune

Dimensions: Suivant plans

Protection des eaux: S3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau du canton (www.be.ch/ebau).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 15.11.2024

Administration communale

Avis de construction

Requérante: Sophie Alhadeff, Chemin des Prés Vaillons 16, 2518 Nods

Auteur du projet: Angela Adam Architecture Sàrl, Rue des Prélards 12, 2088 Cressier (NE)

Propriétaire fonciers/foncieres: Sophie Alhadeff, Chemin des Prés Vaillons 16, 2518 Nods

Projet: Agrandissement et rénovation d'une villa familiale, pose de panneaux photovoltaïques en toiture, sur RF 2340 du ban de Nods, Chemin des Prés Vaillons 16, 2518 Nods

Zone: H1

Dérogação: Art. 212 RCC et annexe 151.1, distance à la limite avec le bien- fonds voisin, RF 2341

Dimensions: suivant plans et profils

Protection des eaux: S3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art.30 SS LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Nods, le 22.11.2024

Administration communale

Avis de construction

Requérant: Wood Style, David Martin, Bourguilards 8, 2072 Saint-Blaise

Auteur du projet: JP Architecture Sàrl, Julie Pauchard, Grand Rue 17, 2520 La Neuveville

Propriétaires fonciers: Sonia et David Martin, Route de Chasseral 20, 2518 Nods

Projet: Rénovation de l'enveloppe d'une maison du village ancien. Isolation du toit et des façades (isolation intérieure). Remplacement des fenêtres en bois. Aménagement de 2 appartements, au 1^{er} étage et dans les combles. Ouverture de Velux dans le toit. Installation solaire photovoltaïques. Ajout d'une chaudière à pellets sur RF 96 du ban de Nods, Route de Chasseral 20

Zone: Village ancien, Objet C Digne de conservation

Dérogação: Aucune

Dimensions: Suivant plans et profils

Protection des eaux: S3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau du canton (www.be.ch/ebau).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 22.11.2024

Administration communale

Recherche Bergers

La Commune mixte de Nods met en soumission deux postes de Berger pour les métairies suivantes:

- 1 berger pour les métairies de la Neuve (environ 100 génisses) et de la Meuser (55 vaches mères)
- 1 berger pour les métairies Neuf Chalet et Vieux Chalet (environ 160 génisses)

Dès l'été 2025 et suivants.

Profil souhaité:

- Bonne connaissance du bétail,
- Expérience dans le domaine agricole,
- Sens des responsabilités et de l'organisation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec M. Francis Conrad, au N° de tél. 079 694 12 61.

Les dossiers de candidature sont à adresser à l'Administration communale, Place du Village 5, 2518 Nods ou éventuellement par courriel avec mention « Berger » à l'adresse électronique commune@nods.ch jusqu'au 30 novembre 2024.

Conseil communal de Nods

Votations/Élection du 24 novembre 2024**Composition des bureaux**

Bureau de vote et de dépouillement

Présidence: Véronique Aubry

Membres: Schaffter Olivier

Schmid Niklaus

Schneider Marianne

Schnyder Eric

Membre suppléant: Schouwey Christian

Administration: Viviane Sunier

Conseil Communal

Commune mixte de Nods**Mesures à respecter afin de faciliter le déneigement**

L'hiver approche et nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique durant la période hivernale est interdit.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers de baliser les barrières, coins de mur et tout autre obstacle afin de faciliter le déneigement et d'éviter ainsi tout dégât.

Les agriculteurs sont priés de bien vouloir débarrasser les champs en bordure de route où la neige pourrait endommager leurs barrières. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne et nous ne prendrons pas en charge les frais de remise en état.

Merci d'avance pour votre collaboration

Conseil communal

Fermeture exceptionnelle de l'administration communale

L'administration communale de Nods sera exceptionnellement fermée pour des raisons de formation le

Mercredi après-midi 4 décembre 2024

Merci d'en prendre note. En cas de besoin, vous pouvez nous appeler pour fixer un rendez-vous pour un autre jour.

032 751 24 29

Nods, le 22.11.2024

Administration Communale

Inscription pour sapins de Noël pour les habitants de Nods

La vente des sapins de Noël aura lieu uniquement sur inscription par courrier avec les indications suivantes:

- Grandeur souhaitée

Grandeur approximative	Prix
1.5m	15.–
2m	20.–
2.5m	25.–

- Quantité
- Nom et Prénom
- N° de téléphone
- Signature

À adresser à: Administration Communale
Place du Village 5
2518 Nods**Dernier délai pour le renvoi de votre inscription à l'administration communale: vendredi 29 novembre 2024**

Le retrait des sapins de Noël se déroulera le samedi 14 décembre 2024 à l'ancien départ du télésiège de 10h à 11h30.

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Division Forestière Jura bernois

Autorisations d'incinération en pâturage boisé: vers une pratique plus restrictive

La division forestière Jura bernois informe les propriétaires et exploitants de pâturages boisés d'un changement de pratique en rapport avec l'incinération de rémanents de coupe en pâturage boisé. La pratique qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui était libérale, en lien avec la « tradition » régionale d'incinération des rémanents de coupe.

Autrefois, les possibilités de valorisation des branches étaient assez limitées. Pour dégager les pelouses des pâturages boisés, l'incinération était donc très fréquente. Actuellement, les possibilités de valoriser ce bois dans des chauffages aux plaquettes sont beaucoup plus larges. La question de la nocivité de ces feux est aussi présente dans la société. Dans ce contexte, nous annonçons un changement de pratique relative à l'octroi des autorisations d'incinération.

La législation reste inchangée: seules des autorisations exceptionnelles peuvent être accordées aux requérants, dans des cas à évaluer individuellement. Il sera donc toujours possible de déposer des demandes; le(la) forestier(ère) de triage ou la division forestière renseignent sur la manière de faire. Cependant, la division traitera les demandes de manière plus restrictive. Elle informe les propriétaires et requérant(e)s potentiel(le)s de l'introduction de ce changement depuis plus d'une année.

Cette nouvelle pratique entre en vigueur dès à présent. Elle concerne exclusivement l'incinération de rémanents en pâturage boisé, dans le but de détruire ces matériaux. La question des feux pour les grillades, pour les torréés n'est pas en jeu ici.

La police cantonale reste responsable des contrôles.

De plus, toutes les autorisations délivrées à ce jour, et encore en vigueur, seront échues au 31 décembre 2024.

DFJB, novembre 2024

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 24 novembre

10h, à la Blanche Eglise, culte du souvenir célébré par le pasteur John Ebbutt
Texte biblique et thème: Jean 14,27: la paix qui vient d'ailleurs
Cantiques: 49/14, 45/07, 45/12, 62/84 Organiste: Sara Gerber

Mercredi 27 novembre

10h, salle Schwander, prière et partage biblique
12h, maison de Paroisse, préparation du spectacle de Noël (2H à 8H)
12h, cuisine populaire de Bienne, partage du repas (9H)

Jeu 28 novembre

14h jusqu'à 17h, mini-bazar et coin café à la Grand-Rue 13 au 1er étage sud. L'occasion de trouver une petite attention fabriquée à la main ou de faire une pause-café.

A votre service

Marie-Laure Krafft Golay, pasteure, 032 315 11 53
Sara Holzmann, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 24. November

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Ewigkeitssonntags-Gottesdienst. Mit Pfrn. Corinne Kurz und Pfr. Peter von Salis sowie Miriam Vaucher (Musik) und Beteiligung der KUW 9.

Pikettdienst

22. bis 30. November: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales

Dimanche 24 novembre, 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Dimanche 24 novembre, 10h, Messe, fête patronale quadrilingue (F/D/I/E), Christ-Roi, Bienne.

Noël des aînés de La Neuveville

Il aura lieu après la messe de 10h le dimanche 15 décembre à la salle paroissiale, sous l'église Notre Dame de l'Assomption de La Neuveville.
Inscriptions: jusqu'au 6 décembre par téléphone au 032 329 56 01

Baptême des enfants en âge de scolarité

Votre enfant est en âge de scolarité et vous souhaiteriez qu'il soit baptisé? Un parcours de cheminement au baptême va débiter après les vacances d'automne.

Renseignements et inscriptions: 032 328 19 25 ou claudine.brumann@kathbielbienne.ch

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Dimanche 24 novembre

Culte à l'église de Nods, 10h00

Eveil à la foi

Samedi 7 décembre, 17h00, église de Diesse, sur le thème de la musique, pour les enfants de 3 à 6 ans. Les frères et soeurs plus âgés sont bienvenus

Dimanche 8 décembre

Culte à l'église de Diesse, 10h, suivi de l'assemblée de paroisse, service de voiture (voir ci-dessous)

Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

Contacts

Présidente: M^{me} Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77
Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 24 novembre

10h à Nods, culte du souvenir.

Mardi 26 novembre

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 1^{er} décembre

Vente de paroisse à la halle de gym de Nods. culte animé. Nous comptons sur votre participation pour nous confectionner de délicieuses pâtisseries, pains et tresses pour garnir notre vitrine. Un compte est ouvert à la fromagerie de Nods. Collecte des pâtisseries le 1.12.24 dès 9h dans la cuisine de la halle de gym de Nods. Merci d'avance. En cas de question veuillez contacter Liliane Darioly au 079 408 77 29.

FLYER EN PAGE 13

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter!

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Adresses utiles I 9

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.
Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Fermeture saisonnière jusqu'au 3 mai 2025.
www.museelaneuveville.ch
musee.laneuveville@bluewin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles toute l'année sur réservation.
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Samedi 23.11.24 20h30	La fête à Tordu & Co
Dimanche 01.12.24 17h00	Cie de la Marelle
Samedi 07.12.24 20h30	Marzella, Faustine
Ve13 et Sa.14.24 20h30	Pierre Aucaigne & friends
Samedi 11.01.25 20h30	Elvett
Vendredi 24.01.25 20h30	Gabriel Tornay
Samedi 08.02.25 20h30	Michael von der Heide
Mercredi 12.02.25 20h00	Bastian Baker
Jeu 13.02.25 20h00	Bastian Baker
Samedi 22.02.25 20h30	Savary - Kobel
Ve 7et Sa 8.03.25 20h30	Nathanaël Rochat
Samedi 15.03.25 20h30	Karine C
Ve 21 à Di 23.03.25	Boogie-Woogies Festival

Dimanche 06.04.25 17h	Cie Pataclown
Vendredi 11.04.25 20h30	Thierry Romanens
Ve 25 - Sa 26.4.25 20h30	En apARTé
Dimanche 27.04.25 17h	En apARTé
Dimanche 04.05.25 17h	Ensemble instrumental de La Neuveville

ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE LA NEUVEVILLE

Samedi 30.11.24 Eglise de Corgémont, 20h
Dimanche 01.12.24 Blanche-Eglise, La Neuveville, 17h